

Procès-Verbal

de la réunion ordinaire du mardi 9 décembre 2008

(n° 812)

BP 37808, 6, Village d'Entreprise, l'Occitane, 31678 LABÈGE Cedex.

PV 09/12/08 – Version :			diffusion
X	Blanche	08/12/08	non
A	Initiale	02/01/09	non
B	Rectifiée		non
C	Validée	22/01/09	oui
D	Compte Rendu		oui

Version validée le 22/01/2009

Ordre du jour

<p>0. <i>Détails de fonctionnement du Comité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présents et absent(s) à la réunion • Dates des prochaines réunions préparatoire et ordinaire • Prochaines rencontres des commissions • Echos de la préparatoire • Soucis de participation des membres aux réunions ordinaires <p>1. Annonce du Président</p> <p>2. Mots du secrétaire</p> <p>3. Réunions précédentes : examen & adoption des Procès Verbal (octobre et novembre)</p> <p>4. Éventuels Commentaire(s) & actualisation du PV</p> <p>5. Financements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du Trésorier • Remboursement facture des téléphones portables des élus à la fois au CE et au CHS-CT • Revues juridiques (abonnements) • Autres sujets d'ordre financier <p>6. Informations et/ou informations/consultations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan 2009 de formation professionnelle <p>7. Débat : la valeur ajoutée vendue à nos clients</p> <p>8. Interrogations adressées à chacun des segments dans les domaines : égalité et formation professionnelle, économiques & sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réponses aux questions posées le mois précédent • Eclaircissements & validation des questions pour le mois prochain <p>9. Hygiène & sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Points remarquables à l'ordre du jour de la réunion du CHS-CT du 08/12/2008 • Fascicule : « Crise : que faire ? » 	<p>10. <i>Égalité professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel composition de la Commission • Rappel de la notion de discrimination <p>11. <i>Communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel composition de la Commission • Relations avec les collègues (comptes-rendus, info loisirs, pages Internet...) • Plaquette du Comité et diffusion <p>12. <i>Logement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel composition de la Commission • Permanences • Cas du collègue dont la maison a brûlé <p>13. <i>Œuvres sociales et Loisirs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel composition de la Commission • Événements exceptionnels • Autres activités (dont Cirque Pinder, Maquette pour infos, Cadeau de fin d'année) • Mise à l'étude : organisation d'un vide grenier, loto) • Résolution relative au faible montant du budget <p>14. <i>Formation professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel composition de la Commission • Information rapide sur les congés de formation <p>15. <i>Informations Economiques et Sociales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualités des agences, de notre entreprise &/ou du groupe • Gains et pertes de marché <p>16. <i>Transitions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribution de documents complémentaires • Points à aborder dans les prochaines réunions <p>Début/fin de la réunion : 13 h. 35 → 23 h. 55</p>
---	---

Discussions et résolutions :

0. Préambule

Gilles COMBE annonce le départ du Directeur de l'École Securitas, Hervé PENNARUN remplacé par M. PHILIPPOT. Arrivée par ailleurs : Fabien CIMBER, M. Lapeyre remplaçait M. Philippot au poste de Rex de l'agence Toulouse Industrie.

Danièle CARBONARO signale le départ de Ahmed TER-BECHE (élu suppléant au Comité et ancien secrétaire adjoint).

I. Fonctionnement du Comité

Membres présents (17) :

Élus titulaires	Élus titulaires par suppléance	Élus suppléants	Représentants syndicaux auprès du Comité	Président
Sébastien DESCOUX, Michel ESCONOBLET, Jacques MALECAZE, Francis MOURGUES, Jean-Paul SERVIÈRES, Joël TIPLIÉ.	Christian CHALUMEAU.	Philippe DENIS, Franck DUVAL, William NENQUIN.	Didier BARDET (CGT), Jean-Paul CALMETTE (FO) David DHAISNE (CFTC), Didier GARCIA (SUD), Jean-Marc GRÉGOIRE (CFDT).	Gilles COMBE <i>assisté par :</i> Danièle CARBONARO.
6	1	3	5	2

Membres absents (2) :

Élus titulaires	Élus suppléants
-----------------	-----------------

Stéphane PEREZ.	Stéphane VAN KERCKVOORDE.
1	1

Prévisions pour les prochaines réunions du Comité :

Préparatoires	Ordinaires
mardi 06 janvier	jeudi 22 janvier
mardi 03 février	jeudi 19 février
mardi 03 mars	jeudi 26 mars
mardi 07 avril	jeudi 16 avril
mardi 05 mai	mercredi 20 mai
mardi 02 juin	jeudi 18 juin

Prévisions pour les prochaines réunions du CHS-CT : vendredi 27 mars et vendredi 19 juin.

Échos de la Préparation du mardi 25 novembre 2008. Le secrétaire rend compte :

« Le taux de présence a été bon. Il me semble que nous avons préparé avec efficacité cette réunion. Toutefois, nous avons été pris par des contraintes de temps et certains sujets n'ont été traités qu'en surface (la plupart d'entre nous à un titre ou à un autre participent à la campagne prud'homale).

A noter que nous avons eu une discussion pour trouver le sujet du débat. L'un d'entre nous a même proposé de supprimer ce sujet de l'ordre du jour mais nous avons finalement conservé l'expression directe des organisations syndicales.

Quant à celles et ceux qui abandonnent leur papier gras et autre gobelet sur la table de réunion, on devine quels genre de commentaires gentils peuvent être faits. »

Soucis de participation des membres aux réunions ordinaires. Certains des membres du Comité participent soit aux réunions du Comité Central d'Entreprise, soit aux négociations nationales au sein de Securitas à Paris. Il arrive que des chevauchements se produisent avec les réunions du Comité. Il se trouve que tout le monde est parfaitement informé de ces dates (agences comprises). Il ne devrait donc pas y avoir de superposition. A une résolution votée, le Comité préfère, pour cette première fois, adresser un simple avertissement.

Locaux du Comité. Proposition à la direction en préparation du déménagement l'année prochaine : Le secrétaire a

rédigé une liste mais certains membres du Comité désirent revoir cela plus tard. Gilles COMBE estime que cela ne presse pas.

Nouveaux tarifs pour les frais professionnels. Selon le message de Patrick ROBART aux responsables des ressources humaines régionaux du 27/11, barème de remboursement des frais de déplacement qui prendra effet à compter du 1er janvier 09 :

frais km :	0,37 € (+ 5,71%)
frais repas intra région :	11,60 € (+5,45 %)
hébergement province :	45,50 € (+3,40 %)

déplacements au Sextant (Paris)	
frais km :	idem ci-dessus
hébergement :	58 € (+ 5,45 %)
frais repas :	14,20 € (+ 5,18%)

Siège libéré au Comité Central d'Entreprise. Suite au départ de Ahmed TERBECHÉ, Francis MOURGUES se porte volontaire. Il y a d'autres candidatures. Le vote donne :

Christian CHALUMEAU	3
Jacques MALECAZE	1
Francis MOURGUES	2

Christian CHALUMEAU est déclaré élu.

Courrier au secrétaire de la Direction Régionale du Travail d'Aquitaine. C'est une lettre du 20/11 pour sensibiliser tous les acteurs au scrutin prud'homal et une liste de moyens de contacts.

Élections prud'hommes du 3 décembre 2008. Plusieurs membres du Comité étaient candidats en position éligible ou pas.

Liste des sites. Le secrétaire signale : un mois après la demande, toujours pas de liste donc un re-commandé est parti le 8 décembre pour la direction régionale et les directions d'agence. Danièle CARBANARO dit qu'elle va donner cette liste à la pause.

II. Annonce du Président

Gilles COMBE souhaite les meilleurs vœux pour 2009. Il souhaite de plus de bonnes fêtes à tous.

III. Mots du secrétaire

Francis MOURGUES dit :

« Depuis la dernière réunion, le Comité s'est doté de trois secrétaires. On se demande bien pourquoi il faudrait une escouade de secrétaires. Disons alors que nous portons une attention particulière au bon fonctionnement pour l'expression collective de notre communauté de travail (aux environ de 1400 agents). Cela

n'est après tout qu'une meilleure prise en compte de nos responsabilités.

Il faut aussi rendre un hommage appuyé à notre ami Ahmed TERBECHÉ qui nous a quitté pour une autre entreprise. Sa motivation comme délégué du personnel ou membre du Comité avait quelque chose d'exemplaire. Bon vent ! ».

IV. Procès Verbal des réunions précédentes

Après insistance pour que cela figure au PV de décembre, en ce qui concerne les courts compte rendus distribués, Gilles COMBE demande le retrait de la phrase suivante :

« La salle de conférences de la Direction Régionale (DR) est occupée. Alors la réunion se tient dans une petite pièce (pas assez de chaises et pas assez de place) de l'École Securitas non loin de la DR. » (réunion ordinaire du vendredi 24 septembre 2008).

Le secrétaire prend en compte cette observation et rappelle que la rédaction est de sa seule responsabilité.

Les PV du 10 octobre et du 13 novembre sont adoptés sous réserves des modifications et ajouts discutés pour le premier à l'unanimité et pour le second à l'unanimité (absence Jean-Paul SERVIÈRES à cette réunion).

V. Financements

Le Trésorier, Jean-Paul SERVIÈRES, fait état de notre comptabilité.

Supports : état détaillé des entrées et sorties remis à tous les membres du CE. Copies des factures et notes de frais remises aux 5 Représentants Syndicaux auprès du Comité.

Situation financière au 8 décembre 2008 :

€	Œuvres Sociales
compte courant	14 156, 42
livret	8 786, 35

Remboursement au Comité des frais téléphoniques des membres du Comité ainsi que membre du CHS-CT par la direction. Ce sujet est renvoyé à plus tard.

Abonnement à des revues juridiques. Suite à certaines réticences (Jacques MALECAZE : non-neutralité, Jean-Paul SERVIÈRES : pas opportun), l'examen de la proposition du secrétaire est renvoyé à plus tard.

VI. Débat : la valeur ajoutée vendue à nos clients

Le thème du mois est traité par un tour de table des Représentants Syndicaux auprès du Comité, la direction est intervenue, enfin un projet de résolution a été examiné.

CFDT (Jean-Marc GRÉGOIRE) :

« La CFDT remarque que les clients apprécient des agents très bien formés, professionnels qualifiés, (des salariés de confiance).

Sachant que ses agents sont souvent le lien entre le client et notre entreprise c'est de la valeur ajoutée et cela peut faire la différence lors des appels d'offres.....

Là ou le bas blesse ! C'est au niveau des rémunérations qui ne correspondent pas aux attentes des salariés !!

Pourquoi n'y a t-il pas de reconnaissance avec ses agents disponibles qualifiés payés au ras des pâquerettes ? Pour la CFDT

C'est de la valeur escroquée !!!!!!!

L'exemple de l'aful avec ses pompiers volontaires (avec leurs diplômes obtenus à la caserne) dont les futurs recrutements sur le site seront rémunérés sur la base des métiers repères, c'est-à-dire au plus bas.....

Quelle future ambiance entre ses agents et le client.....

A voir !!!!! Et surtout à gérer !!!!!

INACCEPTABLE POUR LA CFDT »

CFTC (David DHAISNE) :

« Pour la CFTC la valeur ajoutée c'est un plus en matière de personnel formé et qualifié d'une part et d'autre part un ap-port social en ce qui concerne ces mêmes salariés.

C'est à dire des bons salaires, des progressions de carrières, de bonnes démarches en matières d'hygiène et sécurité.

C'est l'ensemble de tous ces éléments qui permet de dire qu'il y a une réel valeur ajoutée dans le service rendu. Le tout fait que les salariés exercent leurs métiers libérés et qu'ils sont plus performants voilà la valeurs ajoutés. Il faut donc donner un cadre serein aux personnels pour avoir cette valeur ajoutée. »

CGT (Didier BARDET) :

« Avec un thème pareil, le Comité a fait une prouesse : c'est pas vraiment facile de prendre position sur ce sujet.

On se jette à l'eau. Comme on le dit si bien, « il y a les achetés et il y a les vendus ».

Nous les agents serions dans la deuxième catégorie. Ben oui, nous sommes la richesse de cette entreprise bien que nous soyons assez pauvres dans l'ensemble.

Alors, c'est quoi le + de Securitas ?

Nos collègues commerciaux vendent de l'éthique, du professionnalisme et de l'esprit de service. Or, le morceau masqué du bel iceberg, c'est :

- Pour l'esprit de service, nous n'en sommes pas à prendre en charge l'arrosage des pelouses mais presque.

- Pour le professionnalisme beaucoup de poudre aux yeux pour les clients, car comment exiger de si fortes responsabilités avec de si petits salaires ? Quelques heures supplémentaires payées seulement en début juin ? Nous parlerons une autre fois de nos vies privées bousculées par la planche à fabriquer des emplois du temps. Dans le même temps, les actionnaires de Securitas font des bénéfices qui reposent aussi en grande partie sur des allégements et aides de l'État (et nos impôts).

- Enfin pour ce qui est de l'éthique, nous avons l'application de normes qui sont cachées aux représentants du personnel. Tiens parlons-en de ceux-là. En voilà dont on se passerait bien mais ils font partie du pack vendu. Regardez-les ! Est-ce normal qu'ils passent une grande partie de leur temps à taper du poing sur la table ? Est-ce les respecter de, par exemple, faire des découpages économiques qui ne correspondent pas aux périmètres sociaux ?

A part ça, chers clients, il y a le feu dans l'écurie mais "tout va très bien Madame la Marquise".

Les salariés CGT remplissent leur rôle de gratter sous le vernis. Nous aspirons à être reconnus comme autre chose que des variables comptables : nos vies valent mieux que leur profit ! »

Gilles COMBE trouve que cette déclaration n'apporte rien.

CGT-FO (Jean-Paul CALMETTE) :

[Intervention sous forme électronique attendue par le rédacteur.]

SUD (Didier GARCIA) après un court entretien sur l'opportunité avec Jacques MALECAZE :

« Chez SECURITAS la valeur ajoutée vendue aux clients est-elle perçue de la même manière par tous ces clients ? En l'occurrence non ! Il y a tellement de disparités de salaires

Pouvons-nous parler de 2 valeurs ajoutées, la valeur ajoutée réelle de l'employeur et la valeur ajoutée perçue par le client, y a-t-il vraiment un important écart ?

Sur quoi se base le prix SECURITAS ?

- Sur la base du prix du marché de la sécurité en général

- Sur la base du prix d'un nouveau segment

- Sur la base d'un packaging (Prix de base+Services additionnels)

Lorsque SECURITAS fidélise les Clients, est ce que SECURITAS fait un geste dans le prix ?

Le but ultime n'est -il pas d'acquiescer et de conserver la confiance du client ?

Le syndicat Sud Prévention Sécurité aimerait des éclaircissements sur tous ces points. »

VII. Interrogations adressées à chacun des segments dans les domaines : égalité et formation professionnelles,

économiques & sociales

Réponses aux interrogations du mois dernier

Les questions qui suivent ont été mises au point à la Préparatoire du 25 novembre, quelques-unes ont été rajoutées au cours de la réunion. Le Comité a validé :

1°) **Derniers accidents de travail.** Nombre d'accidents de travail avec arrêt de + de 3 jours au mois dernier. Date avec informations complémentaires (agence, circonstances annoncées, éventuelle contestation par Securitas,...).. Moyens dédiés à la prévention pour ce cas.

Réponse : début décembre, il y a moins de 3 jours.

Commentaire(s) : le délai est encore très court entre l'accident et notre réunion.

2°) **Contrat à durée déterminé (embauche de courte durée pour palier aux absences diverses) conclus alors que l'agent n'est pas titulaire du COP.** Nombre ?

Réponse : zéro

3°) **Nouvelles plaques d'immatriculation.** Le 1er janvier 2009, l'identification ne sera plus liée au propriétaire mais à l'automobile elle-même. Or, peu d'entre nous vont au travail "à pied" ou au moyen des transports en commun. Bien que pas reconnue, l'automobile est un de nos outils de travail. C'est ainsi que la magnanimité de Securitas nous permet de supposer une aide à ce sujet à chacun-e des intéressé-e-s. Quels sont vos projets en la matière ?

Réponse : rien de prévu

4°) **Projet de questionnaire sur l'évolution et la formation.** Quel que soit le segment considéré, si un projet est en route, notre Comité peut et doit en avoir information. Quand pourriez-vous nous faire parvenir ce document ?

Réponse : Cela n'est pas global pour l'entreprise. Il s'agit de mieux connaître les agents du segment HRI.

5°) **Éclaircissement sur des remplacements de personnels qualifiés.** « *Tout agent d'exploitation, employé administratif ou technicien assurant l'intérim d'un poste de classification supérieure pendant une période continue de plus de deux mois, recevra, à partir du troisième mois, une indemnité mensuelle qui ne peut être inférieure à la différence entre son salaire et le salaire minimal conventionnel de la catégorie du poste dont il assure l'intérim.* » (Article 3 - Affectation provisoire - de

l'Annexe IV de la convention collective n° 3196) et « 3. 5. *En cas de remplacement temporaire dans un poste de classification supérieure, les dispositions de l'article 3 de l'annexe IV de la CCN demeurent applicables.* » (Qualifications professionnelles Accord du 1 décembre 2006 sur les Qualifications professionnelles). Nous ne sommes pas certains que notre convention collective soit appliquée à ce sujet par notre entreprise. Qu'en est-il s'il vous plaît ?

Commentaire préalable : il est indiqué à la page 15/48 de l'Accord sur les métiers repères : « *Tout Agent de sécurité Qualifié affecté provisoirement en remplacement d'un Agent de sécurité Confirmé percevra un différentiel de rémunération égal à l'écart entre sa rémunération et la rémunération conventionnelle du poste tenu temporairement. Ce différentiel sera dû à compter du 1er jour de remplacement, par dérogation aux dispositions de l'article 3 de l'annexe IV* » (Accord sur les qualifications du 1^{er} décembre 2006).

Réponse : à Securitas, nous l'appliquons tout de suite.

6°) **Secours de la Mobile pour les travailleurs isolés.** Ce sont des collègues de la même entreprise que nous qui arrivent normalement les premiers en cas d'alerte. Ils peuvent donc intervenir sur nos lieux de travail. Dans ce cadre-là, nous sommes compétents pour connaître leurs niveaux de formation plus particulièrement en ce qui concerne les Premiers Secours. Pouvez-vous nous communiquer le Bilan des formations 2007 & 2008 ainsi que les prévisions pour 2009 ?

Réponse : Non. C'est ce qui se fait de mieux.

7°) **Sommes bloquées investies dans les Fonds Securitas (participation aux bénéfices).** Quelles sont les réponses du gestionnaire sur les questions que vous lui avez posées à propos de la pérennité des titres détenus par les agents mais qu'ils ne peuvent pas percevoir (hors période avant l'été et en payant).

Pas de réponse

8°) **Faible montant alloué pour les œuvres sociales et loisirs.** Nous ne comprenons pas bien comment il se calcule. Pour 2008 par exemple, quelle est la formule de calcul (avec les chiffres réels s.v.p.) ?

Réponse : 0,2 % de la masse salariale calculée sur 2007 (ancien périmètre). Acomptes trimestriels à hauteur de 90 % puis régularisation en début d'année 2009. Montant : 27 690 euros.

VIII. Interrogations adressées à chacun des segments dans les domaines : égalité et formation professionnelles, économiques & sociales

Éclaircissements & validation des interrogations pour le mois prochain

Les questions qui suivent ont été mises au point à la Préparatoire du 25 novembre, quelques-unes ont été rajoutées au cours de la réunion. Le Comité a validé :

1°) **Derniers accidents de travail.** Nombre d'accidents de travail avec arrêt de + de 3 jours au mois dernier. Date avec informations complémentaires (agence, circonstances annoncées, éventuelle contestation par Securitas,...).. Moyens dédiés à la prévention pour ce cas.

2°) **Prévisions régionales pour les restructurations de site.** Quelles sont les modifications de tout type (prestations, horaires,...) intervenues le mois dernier ?

3°) **Dernière sanction délivrée.** Quel a été le type de sanction et le motif d'une telle décision ?

4°) **Prime de panier.** Avec 3 euros 10, on peut acheter à l'avance soi-même des aliments de base et se concocter un petit repas sympathique... à condition d'avoir, sur place, de quoi les stocker, les faire cuire et aussi, du temps pour la préparation. Comment Securitas peut-elle nous aider à nous débrouiller (notamment en mettant en place un système de centrale d'achat pour les produits de base) ?

5°) **Vaccin contre la grippe hiver 2008-2009.** Pour plu-

sieurs sites, les collègues sont en contact avec le public. De ce fait, ils sont exposés aux virus aériens du moment. Dans ce cas et à titre préventif, il est peut-être souhaitable d'éviter l'effondrement soudain du château de cartes des emplois du temps à cause d'une indisponibilité. Le manque de personnel formés induit qu'on ne pourra pas empêcher la délivrance de plusieurs emplois du temps différents par mois. Par contre, on pourrait réduire sensiblement le bousculement continu ou presque des vies privées de chacun. Il suffirait de rembourser le montant du vaccin et de la piqûre. En cas de réponse négative, quelle solution préconisez-vous ?

6°) **Ticket Repas.** Quel est le montant de la participation de Securitas ?

7°) **Taux de succès du COP.** Combien y a-t-il eu de départs suite à ces réussites ?

8°) **Délais de facturation pour le Sud Ouest.** Rencontrez-vous des difficultés vis à vis de certains clients ?

9°) **Départ du Directeur de l'École Securitas 1.** Quel en est la ou les raisons ?

Réponse : faute.

10°) **Départ du Directeur de l'École Securitas 2.** Compte de tenu de l'expérience de l'ancien, qui est sur les rangs pour prendre la suite ?

Réponse : M. PHILIPPOT.

11°) **Départ du Directeur de l'École Securitas 3.** Quel est le montant approximatif du « parachute » ?

Réponse : il n'y en a pas eu.

12°) **Souci acomptes de novembre.** Comment expliquez-vous ce dérapage (certains d'entre nous ont commencé à être dans l'embarras) ?

13°) **Point sur l'état de la concurrence.** Il nous apparaît que cela bouge. Pouvez-vous nous en dire plus ?

14°) **Manipulation de centrale SSI.** Cela incombe-t-il ou non au SIAPP 1 ?

15°) **Permis de feu.** Quelles qualifications exactes à Securitas autorisent la signature de ce document par un agent ?

16°) **Reliquat Formation économique sociale et syndicale.** Ce sujet a manqué dans le Bilan 2007 et 2008 de la Formation. Quel en est le montant ?

Réponse : ce budget n'est pas conclu dans celui de la Formation Professionnelle.

17°) **Décès en Région Parisienne d'un agent qui avait pour tâche le transport de fonds.** Cela existe-t-il dans une ou plusieurs des agences de notre établissement ?

Réponse : il s'agissait d'un simple accompagnement. Existence : Sud Ouest Tertiaire.

18°) **Prestations sans le minimum viable (toilettes, point d'eau, chauffage, aération, climatisation, ... corrects).** Qu'avez-vous trouvé comme solution à ce dossier ouvert depuis longtemps ?

Réponse : le petit camion.

IX. Informations et/ou informations/consultations : Plan 2009 de la Formation Professionnelle

Les documents de base de cette consultation sont :
 - tableau Grand Sud (reçu le 19 novembre),
 - tableaux des agences Pau Hauts Risques, Grand Sud Distribution, Grand Ouest Distribution (reçus le 2 décembre),
 - orientations pour 2009 Distribution (reçues le 4 décembre)

Le Président de la Commission, Christian CHALUMEAU, présente la synthèse de la Commission Formation professionnelle (discutée à la Préparatoire du 25 novembre). Reproduction contenu avec réponse intercalée ci-dessous :

I/ Sur la forme et le fond

Comparé au plan formation 2008 :

A – Points positifs

- Le plan formation compte 7 formations de plus au catalogue, soit 42 contre 35 l'an passé.
- Nice, Marseille sont intégrés

Réponse : Port la Nouvelle, c'est externe.

- tableau difficile à lire. Adéquation avec Orientations Prof. 2009 : pas évident. Aucun commentaire spécifique. Cela donne plutôt l'impression d'un agglomérat agence par agence sans fil directeur, un remplissage au petit bonheur où les demandes de la clientèle (ou prévisions) n'apparaissent pas.

B – Points négatifs

- de même que le plan de formation 2008, aucune action de formation ne figure pour la DR, la colonne n'est même pas prévue. Explications ?

Réponse : Une formation est prévue pour les élections professionnelles.

- erreur de calcul à la colonne TOULOUSE INDUSTRIE : la somme égale 137 et non 141, le total global doit être diminué de 1142 à 1138. Donc, 1138 actions de formation programmées contre 2302 (plan de formation 2008), soit une **baisse de 50%. !!!**

Réponse : Erreur oui.

Si l'on ajoute les informations complémentaires apportés par la direction, on atteint 1795 actions de formations (+ 657). Par rapport à 2008, il manque tout de même 500 actions de formations, soit une **baisse de 23 % !!!!**

Agence	Interne	Externe	Total	Effectif agence	Ratio
Port la nouvelle	?	?	60	?	impossible
Distribution	10+10	261+194	475	?	impossible
Pau HRI	?	122	122	?	impossible
			657		

- les trois catégories : « Adaptation au Poste de Travail, Développement des Compétences, Maintien dans l'Emploi » ne figurent pas, alors que c'est obligatoire !

Réponse : Il manque une colonne au document.

- pas de distinction internes/externes (laisse supputer un rejet de transparence pour le Comité). Qu'en est-il ?
- financièrement, il n'y a pas de budget prévisionnel. Qu'en est-il ?
- une comparaison avec les effectifs n'est pas possible, d'où des ratios impossibles à calculer pour savoir le pourcentage de salariés touchés par les actions de formation....

Réponse : Effectifs : « voyez les chiffres déjà donnés ». Un intervenant s'étrangle parce qu'il faut aller chercher les données ailleurs.
 Cette année, c'est un peu plus appuyé sur les internes (administratif).

II / Sur le plan de formation 2009 en lui-même :

a) parcours « cosite »

ce parcours intègre normalement, 1° encadrer et motiver son équipe, 2° élaboration planning, 3° mission encadrement sur site, 4° minotaure V, 5° droit I

il ressort que ce parcours est programmé de façon **disparate**, de façon **non homogène**. En effet, concernant l'action « encadrer et motiver ses collaborateurs », 13 actions sont relevées (10 pour tse aéro et 3 pour Bx industrie). Rien au sein des autres agences.

Il ressort que ce parcours est **incohérent** : il devrait y avoir 13 « élaboration planning », 13 « mission encadrement sur site », 13 « minotaure V », 13 « droit I »...

Or ce n'est pas le cas ! il n'y a que 3 « élaboration planning », 5 « minotaure V », 4 « mission encadrement sur site », 3 « droit I » !

Cette formation devrait être **linéaire et constante** dans le temps, se dérouler sur une année N1. Ça ne semble pas être le cas.

Tous les ans, c'est le même problème, ce parcours est chaotique !!

La législation du travail impose de former, donner les compétences nécessaires avant de mettre les salariés en place dans de nouvelles fonctions Explications ?

Réponse : il n'y a rien de prévu pour les co-sites (pas de parcours) parce que non prioritaire.

b) permis feu

N'est concerné uniquement que Limoges, avec 10 actions de formation.

Dans quelle optique s'intègre cette formation ? (en principe, une entreprise de sécurité privée n'a qu'une obligation de délivrance). Quel est le site ou les sites concerné(s) ? Nature activité ? Qualification & fonctions des agents en poste ?

Commentaire : avant tout, il faut rappeler que les agents habilités à signer un permis feu doivent être SSIAP 2.

Réponse : relève des directeurs d'agence. C'est le donneur d'ordre qui est responsable.

c) Sur ces 42 actions de formation, combien seront dispensées par l'École SECURITAS ?

Réponse : Tous des recyclages. Gilles COMBE doit fournir la liste.

d) Une **irrégularité** est relevée : des recyclages SSIAP 1, 2 et 3 sont programmés !

Ceci est anormal, car ces recyclages doivent être achevés au 1^{er} janvier 2009. En conséquence, ils n'ont pas à figurer sur le plan de formation. Et le nombre est élevé : 61 recyclages en SSIAP1, 13 recyclages en SSIAP 2 et recyclage en SSIAP 3, soit = **76 formations**.

Cela fait deux ans que nous vous mettions en garde sur l'échelonnement de ces recyclages, cela ne nous paraissait pas suffisant ! Je vois que nous avons raison !

Commentaire : recyclages SSIAP 1, 2 et 3 aurait dû être formés avant 2009.

Réponse : il s'agit d'un roulement triennal naturel.

e) risques chimiques

De quel niveau s'agit-il ? N1, N2 ? Pourquoi n'y a-t-il pas distinction ? Pourquoi aucun recyclage n'est prévu ? (validité de 3 ans)

Réponse : N1

f) dénominations

expliquer les dénominations ci-après :

- PSE1
- PSE2
- CACES 3b
- PSC2

Réponse : PSE = Premiers Secours Équipe, CACES = Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins PSC = Premiers Secours Civiques.

g) parcours assistants agence

Enfin, quelques données !!! fidélisation clients & droit social

- fidélisation clients. Quid de cette formation ?
- il n'y a que 4 actions (3 fidélisation, 1 droit social), c'est peu et ça ne concerne pas toutes les agences. Explications.

Réponse : Ce sont les nouvelles entrées qui sont concernées.

h) les six types de formations les + attrayantes sont des formations minimums (ordre décroissant) :

- DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE
- RECYCLAGE SSIAP 1
- SIE
- SST
- HO- BO PRESCRIPTIONS ÉLECTRIQUES
- RECYCLAGE EPI
- RECYCLAGE SST

détails en % (3 premiers choix agence par agence) :

	MARSEILLE	NICE	LIMOGES	MONPEL	TERTIAIRE	BDX IND	TLSE IND.	TLSE AE-RO.	TOTAL
DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE				12,82					1,32
RECYCLAGE SSIAP 1					24,39			9,50	5,36
SIE	20,41	13,16				7,18			6,15
SST	25,51					7,18	14,60	11,00	8,44
HO-BO PRESCRIPTIONS ÉLECTRIQUES			13,99		13,41	7,18	18,25		8,61
RECYCLAGE EPI		13,16	27,97	51,28		28,71	59,12		22,93

RECYCLAGE SST	22,45	26,32	27,97	15,38	18,29	33,49	32,50	23,73	
TOTAL	68,37	52,63	69,93	66,67	56,10	83,73	91,97	53,00	75,22

En dehors des 15 futurs formés défibrillateurs à Montpellier, les recyclages sont les plus attirants. Cela pourrait démontrer soit un retard dans ces domaines, soit un besoin de programmer des heures avec des stages de formations pour combler des vides prévisionnels dans la modulation annuelle. Records : + de la moitié du personnel doit être recyclé EPI à Montpellier et à Toulouse Industrie.

À part défibrillateurs, on n'a donc pas d'investissement particulier vers des formations qualifiantes = pas d'investissement dans l'avenir ni de projections prometteuses.

Le secrétaire propose la résolution suivante au Comité :

- « Nous avons repéré :**
- un défaut de lisibilité,
 - un défaut pour les adaptations de postes,
 - un défaut de délivrance des informations en un seul morceau,
 - un défaut pour certaines formations (exemple

co-sites),
 - un défaut de maintiens des niveaux,
 - un défaut d'anticipation et de projection prometteuse dans l'avenir.

Ainsi, dans l'attente d'une nouvelle copie, les membres titulaires du Comité sont dans l'impossibilité de se prononcer.

Le Comité demande donc une rectification du Plan 2009. Dans le cas contraire, il propose au secrétaire de faire parvenir un extrait de PV à la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi. »

La proposition de résolution est adoptée à l'unanimité des élus titulaires présents.

Les cadres dirigeants donnent leur point de vue immédiatement : « Il ne sera pas modifié »

Francis MOURGUES : « nous vous remercions d'avoir écouté notre demande ».

X. Logement

Le Président de la Commission, Stéphane PEREZ, est absent. Personne ne dispose pas des données sur les sujets retenus. C'est pourquoi le Comité est dans l'impossibilité d'en délibérer.

Danièle CARBONARO rappelle la suppression du Pass-Travaux.

Rappel composition de la Commission.

Christian	CHALUMEAU
David	DHAISNE
Michel	ESCONOBIET
Jean-Marc	GRÉGOIRE
Stéphane	PEREZ

XI. Œuvres sociales et Loisirs

Le Président de la Commission, Stéphane PEREZ, est absent. L'Adjoint au Président, Michel ESCONOBIET, ne dispose pas des données. C'est pourquoi le Comité est dans l'impossibilité d'en délibérer.

Rappel composition de la Commission.

Didier	BARDET
Christian	CHALUMEAU
Franck	DUVAL
Michel	ESCONOBIET
Didier	GARCIA
Jacques	MALECAZE
Stéphane	PEREZ
Joël	TIPLIE
Stéphane	VAN KERCKVOORDE

Nombre d'agents pat agence pour les bons de fins d'année. Danièle CARBONARO communique le tableau dont le contenu est reproduit ci-dessous :

SERVICE	Total
Bordeaux Industrie stat	5
Bordeaux Industrie Statique	232
Limoges	5
Limoges Statique	152
Montpellier	4
Montpellier Statique	104
Toulouse Aéronautique	7
Toulouse Aéronautique Statique	206
TOULOUSE DR GRAND SUD	4
Toulouse Industrie	6
Toulouse Industrie Statique	162
Toulouse Sud Ouest tert stal	118
Total	1005

+ PAU = 172

+ PLN = 53

+ Distribution = 25

total : 1255 salariés ayant 1 an d'ancienneté.

Événements exceptionnels. 5 naissances.

Dysfonctionnement Port la Nouvelle (Aude).

Francis MOURGUES signale un problème de transmissions qui doit se situer à l'exploitation : les collègues déposent les extraits et certificats mais ils ne parviennent pas ou sont perdus à la Direction Régionale (il est vrai située dans un autre département).

Éléments pour un projet d'une feuille d'annonce.

La maquette prévue n'est pas prête et l'auteur du projet absent. Renvoyé à la prochaine réunion.

SECURITAS FRANCE		
MATCH	EMPLACEMENTS	CHAMPIONNAT DE FRANCE
1 ^{er} anneau	Tribunes Faces / Amo	Prix public / Prix CE 18 € / 16 €
	Tribunes fonds de terrain	15 € / 13 €
2 ^{ème} anneau	Adultes	10 €
	Etudiants	5 €

Votre interlocuteur : Michel ESCONOBIET au 06 98 05 17 98

Éléments pour un projet de Championnat Inter-régional Securitas de Pétanque. Renvoyé à la prochaine réunion vu l'absence de l'auteur du projet.

Réduction tarifs places matches de Basket. Michel ESCONOBIET nous informe d'une affiche (reproduction ci-dessous) qu'il a conçue à propos de l'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez.

Résolution relative au faible montant du budget et à la demande d'une augmentation immédiate. La

XII. Hygiène & sécurité :

Points remarquables à l'ordre du jour de la réunion du CHS-CT du 08/12/2008 :

- Surveillance dans un camion : désaccord du CHS à cause de l'absence d'un point chaud et absence d'isolation,
- Portails : mise à l'étude d'une consigne générale,
- AFUL : changement du cahier des charges,
- Rapports des médecins du travail.
- Arbre des causes systématique pour les accidents du

travail.

Fascicule : « Crise : que faire ? » Danièle CARBONARO distribue un fascicule à chacun des membres du Comité. Daté de mai 2007, il s'agit d'un « *manuel opérationnel sur les réactions et conduites à tenir pour sécuriser nos équipes, nos clients, notre entreprise.* »

XIII. Formation professionnelle

Rappel composition de la Commission :

Christian	CHALUMEAU
Sébastien	DESCOUX
Michel	ESCONOBIET

Information rapide sur les congés de formation.

Francis MOURGUES signale une synthèse sur ce sujet. Ce document est à la disposition des collègues qui en font la demande.

XIV. Informations Économiques et Sociales :

Rappel composition de la Commission :

Jean-Paul	CALMETTE
Michel	ESCONOBIET
Jacques	MALECAZE
William	NENQUIN

Actualités des agences, de notre entreprise &/ou du groupe :

A. **Nouveau cahier des charges AFUL.** Les modifications ont été remises à titre confidentiel aux membres de la commission adhoc du CHS-CT. Raisons de ce changement : 1. Recherche de polyvalence des équipes pour une meilleure efficacité et réactivité (lever de doute, rondes, ...) et 2. Alignement sur le référentiel de la profession (métiers repères) pour homogénéiser les prestations de sécurité effectuées par les différents prestataires. Principaux impacts : 1. En terme de qualification, la notion de pompier volontaire disparaît du cahier des charges et est remplacée par : ESI + permis PL + CACES+ HB0B0 + technique d'intervention liée au site + formation spécifique aux matériels / engins utilisés sur le site et 2. Les nouveaux embauchés sur le site le seront sur les bases des métiers repères, soit Agent de sécurité confirmé coefficient 130 pour les agents de sûreté, coefficient 140 pour les agents SSIAP 1 et coefficient 160 pour les agents incendie. C'est donc une configuration type Airbus Central Entity qui est demandée

B. Le 19 novembre dernier, une **rencontre des orga-**

nisations syndicales de la profession a eu lieu en présence d'un représentant du Ministère du Travail. Pour les salaires, les syndicats patronaux SNES et USP ont proposé une augmentation de 1,2 % d'augmentation au 1er juillet, mais sous réserve de possibles ajustements en cas d'augmentation supérieure du SMIC décrétée par l'état. En ce qui concerne la reprise à 100% du personnel, la réponse a été négative pour les deux organisations patronales.

C. L'Agence de Pau (Hauts Risques) a mis au point un **questionnaire individuel**. Cette démarche s'est faite sans information préalable du Comité d'Établissement.

D. **CCE le 25 novembre.** 30 questions à l'ordre du jour.

E. **Coopération Securitas – ANPE** à Rillieux (69) : réunion d'information dans le but de favoriser l'emploi des seniors.

F. **Réunion Comité de Groupe** (Filiales France) mi-novembre.

G. **Forum Securitas** (rencontre avec des responsables de sécurité et clients potentiels) à Labège le 27 novembre.

Gains et pertes de marché :

Informations confidentielles.

XV. Communication

Rappel composition de la Commission :

David	DHAISNE
Jacques	MALECAZE

Plaquette de présentation du Comité.

Francis MOURGUES en propose la réédition (version de mars 2005) après actualisation. Mais une diffusion semble discutable pour certains membres du Comité. L'examen de cette proposition est renvoyé.

XVI. Égalité professionnelle, handicapés et discriminations

Rappel composition de la Commission :

Christian	CHALUMEAU
Michel	ESCONOBIET
Jean-Marc	GRÉGOIRE

Rappel de la notion de discrimination. Francis MOURGUES souhaite rappeler le code du travail à ce su-

jet :

« *Aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, au sens de l'article L. 3221-3, de mesures d'intéressement ou de distribution d'actions, de for-*

mation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son âge, de sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une

ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son nom de famille ou en raison de son état de santé ou de son handicap. » (Article L. 1132-1).

Documents remis au secrétaire par Danièle CARBONARO : documents sur la liste des sites remis en contrepartie engagement de confidentialité de tous les membres du Comité.

F. MOURGUES, secrétaire,